

# Atelier

## « Sensibilisation à la cybersécurité » - de base

---

**Le lundi 15 mai 2023, de 13 h à 15 h**

**Lieu :** en webinaire

**Clientèle visée :** l'activité s'adresse aux organisations et aux conseillers reconnus par les réseaux Agriconseils

---

### Invitation

**Saviez-vous que 2/3 des atteintes à la sécurité informatique ont pour origine des négligences ou des actes de malveillance de la part des salariés?** Vous pouvez installer de nombreux moyens technologiques pour protéger votre organisation des risques externes, mais aucun ne sera suffisant si vous n'êtes pas sensibilisés aux risques propres à votre entreprise.

La Coordination services-conseils vous propose un atelier dont l'objectif est de former le personnel de toute organisation professionnelle agricole sur les enjeux de cybersécurité. **Inscrivez-vous maintenant afin d'adopter des comportements optimaux en termes de sécurité informatique.**

### Formateur

Groupe Cyberswat

### Description

Comme un grand nombre de travailleurs, les conseillers agricoles travaillent de plus en plus avec des outils numériques (téléphones, tablettes, ordinateurs, etc.), que ce soit en présentiel ou en télétravail. Ils stockent par ailleurs de nombreuses informations sur leurs clients et manipulent des données souvent confidentielles. Les notions de risques d'attaques cyber et de bonnes pratiques en termes de sécurité informatique sont essentielles pour la bonne exécution de leurs missions, pour la tenue des dossiers et pour le maintien du secret professionnel.

### Sujets abordés

- Influence du télétravail sur la cybersécurité : de nouveaux enjeux émanent de ce mode de travail et donc de nouveaux réflexes sont à adopter.
- Utilisation des réseaux sans fil dans le contexte du télétravail : les employés utilisent leurs propres outils dans ce contexte. Comment assurer la sécurité de ses équipements personnels?
- Information confidentielle par courriel : le courriel n'est pas à la base un canal sécuritaire.
- Hameçonnage et ingénierie sociale : c'est le vecteur n°1 pour réaliser des fraudes dans les entreprises.
- Menaces de type virus et rançongiciels : toutes les 4 secondes, un nouveau virus est détecté.
- Choix et confidentialité du mot de passe : le mot de passe le plus souvent choisi est 123456.
- Infonuagique et objets connectés : seulement 20 % des entreprises sont prêtes à affronter un piratage dans le cloud.
- Téléphones intelligents et WIFI : la mobilité augmente les risques de cybersécurité.

### **Attestation de participation**

L'activité est accréditée par l'Ordre des agronomes du Québec.

### **Coût et inscription\***

Le coût de l'activité est de 25 \$ + taxes qui se détaillent ainsi : TPS (1,25 \$) + TVQ (2,49 \$), pour un **total de 28,74 \$**.

Inscrivez-vous en ligne **au plus tard le 12 mai 2023** via le [site Web](#) de la CSC.

\*Places limitées à 50 participants.

*Ce projet est autofinancé.*